

Le 16 décembre 2009

Youssef El Jaï  
Chef – Service des arts médiatiques  
Conseil des Arts du Canada  
350, rue Albert, C.P. 1047  
Ottawa ON K1P 5V8

Cher M. El Jaï,

Au nom du conseil d'administration et des organismes membres de l'Alliance des arts médiatiques indépendants, j'aimerais exprimer le soutien de notre communauté concernant l'approche, la méthode et l'essence du processus de consultation sur l'examen de l'architecture des programmes entrepris ces derniers mois par le Service des arts médiatiques.

Les rencontres consultatives que vos collègues et vous-mêmes avez organisées à travers le pays ont donné l'opportunité aux membres d'exprimer leurs commentaires à la fois sur le rapport de l'examen de l'architecture des programmes du service des arts médiatiques (2009) et sur d'autres points présentés lors des réunions. La nature constructive de ces rencontres et l'ouverture du Service des arts médiatiques à un dialogue et à une interaction avec sa clientèle d'organismes subventionnés sont très appréciées par notre constitution.

Bien que nous comprenions qu'il n'y ait pas eu de proposition formelle en regard de la révision de l'architecture générale ou plus spécifiquement des lignes directrices des programmes de subvention aux organismes, nous avons perçu une direction et des objectifs généraux exprimés par le Service des arts médiatiques lors du processus de consultation. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous transmettre le point de vue de l'Alliance sur ces points. Ces observations sont basées sur les réactions globales de nos membres et résument plutôt que remplacent, tout point en particulier qui aurait pu être soulevé lors des consultations régionales.

La révision des programmes de subventions qui visent à permettre aux organismes de définir et de remplir leur propre mandat fait preuve d'une mentalité progressiste et sophistiquée en regard des relations entre le Service des arts médiatiques et sa clientèle. Dans la mesure où l'investissement du Conseil des Arts dans le milieu des arts médiatiques implique des relations administratives constructives envers ses organismes bénéficiaires, nous endossons l'idée que cette relation se développe dans le respect des caractéristiques particulières du milieu et de son potentiel d'innovation à l'interne.

Toute réduction de la charge administrative dans la préparation des demandes de subvention, jumelée à un processus d'évaluation par les pairs qui soit approfondi, juste et équitable est entièrement encouragée par nos membres qui attendent avec intérêt des propositions plus précises à cet égard. Dans la mesure où les rajustements appliqués aux divers programmes offerts par le Service des arts médiatiques pourraient alléger la charge de travail dans les demandes de subventions des organismes, une telle initiative serait considérée comme un incitatif auprès de nos membres à concentrer leurs énergies dans l'élaboration et l'application de ces programmes, et serait assuré de trouver un soutien et un enthousiasme généralisé auprès de notre communauté. Il vaut la peine de souligner que le financement pluriannuel au fonctionnement est perçu par nos membres comme étant un modèle souhaitable et efficace puisqu'il promeut la stabilité des organismes. Néanmoins, la flexibilité de pouvoir répondre au développement de projets et d'activités sur une base ponctuelle – traditionnellement via les bourses allouées aux projets – joue également un rôle central pour plusieurs membres dans leur approche organisationnelle.

Au cours des trente dernières années, le Conseil des Arts a fait un investissement substantiel dans le milieu des arts médiatiques indépendants à travers son soutien auprès d'organismes membres de l'Alliance. La mobilisation de cet investissement vers le réseautage et le mentorat, vers des programmes de formation et de développement professionnels inter organisationnel est certainement une notion de principe supportée par nos membres. Le développement de telles initiatives pourrait suggérer un rôle potentiel pour l'Alliance afin de faciliter les interactions parmi nos organismes membres - en tant qu'organisme de services aux arts, l'AAMI serait des plus intéressé à explorer cette éventualité avec vous.

En comparaison avec d'autres disciplines artistiques, les arts médiatiques sont caractérisés par un degré exceptionnel d'intégration avec la dynamique du développement industriel et par leur implication dans l'écologie sociale complexe des médias commerciaux, professionnels et vernaculaires. L'interaction de ces facteurs a soulevé de nombreux défis dans la croissance du secteur et nous sommes encouragés de voir votre intérêt à implémenter un renouvellement des bases technologiques. Nous vous encourageons à considérer les spécificités conceptuelles et matérielles des technologies et des ressources associées aux différentes formes et modèles de pratiques artistiques en art médiatique, et à tenir compte de la diversité des perspectives régionales qui ont été exprimées à ce sujet, particulièrement concernant la disparité des conditions régionales en matière d'acquisition d'équipement.

En lien avec la thématique du développement d'approches proactives dans le service des arts médiatiques, nous aimerions renforcer le besoin de créer une ouverture pour les organismes autochtones en art médiatique qui historiquement ont eu beaucoup moins d'accès aux investissements sur le long terme, dont il est question plus haut. Cette disparité est considérée par l'AAMI comme étant l'une de celle qui devrait être prise en considération par le Conseil des Arts.

L'esprit entourant la consultation, le dialogue et l'adaptation qui ont caractérisé l'approche du Service des arts médiatiques du Conseil des Arts lors de cet important processus de consultation est entièrement appuyé et apprécié par l'Alliance des arts médiatiques

indépendants. Bien qu'il y ait d'inévitables nuances, qualifications, distinctions et détails qui seront à discuter en lien avec des propositions spécifiques sur la révision des programmes, nous souhaitons exprimer notre accord fondamental avec votre projet de renouvellement des programmes destinés aux organismes des arts médiatiques et nous envisageons la possibilité d'interagir plus avant avec vous et vos collègues.

Sincèrement,

Timothy Dallett  
Directeur national par intérim